

Les règles sanitaires chez Oléla



Vous êtes nombreux à vous et à nous interroger sur les conditions sanitaires de votre séjour. Voici, lieu par lieu, les mesures que nous avons mises en place pour nous assurer, à tous, **une protection efficace** contre le coronavirus SARS-CoV-2. Ces mesures ont été faites dans le respect du protocole sanitaire de notre Fédération Nationale.

Des distributeurs de gel hydroalcoolique et du savon seront mis à votre disposition dans les différents lieux des établissements. Les **gestes barrières** et les **règles sanitaires** propres à chaque lieu seront exposés par une signalétique. Prévoyez vos masques et un stylo pour remplir toute formalité.

L'ensemble de notre personnel a suivi une formation pour la mise en place des gestes barrières et des protocoles de nettoyage et de désinfection. Un **référent COVID** a été nommé dans chaque établissement.

À votre arrivée

Comment limiter votre présence à la réception ?

- Vous recevrez, avant votre arrivée, un e-mail qui vous invitera à compléter les informations nécessaires à l'enregistrement définitif de votre identité (pour les vacanciers à partir du 04/07/2020).
- Pour officialiser votre arrivée, des postes d'accueils en plein air pourront être aménagés (en fonction de la météo et de l'affluence prévue). Sinon, inutile de vous présenter en groupe à la réception, une personne suffira.
- Au comptoir de la réception, vous serez isolé(e) de votre interlocuteur par un plexiglas hygiaphone.

Votre hébergement

Quelles sont les mesures sanitaires prises avant votre arrivée ?

- Le nettoyage de votre locatif est effectué dans son intégralité avec des **produits virucides** EN 14476.
- Le locatif est **aéré** de manière prolongée avant votre arrivée.
- Sont désinfectés systématiquement entre deux locations :
 - La protection des matelas et les oreillers,
 - les filtres de la climatisation (dans locatifs concernés),
 - tous les points de contacts (poignées, interrupteurs...),
 - la clé de l'hébergement.
- Pour les **locatifs Premium et Prestige** bénéficiant de services, les lits seront faits uniquement sur demande. Avant votre arrivée, nous vous contacterons pour connaître votre décision.

- **Si vous louez des draps**, nous vous demanderons de les ôter à la fin de votre séjour et de les regrouper dans les taies d'oreiller. Vous devrez les laisser à l'extérieur du logement. La même chose vous sera demandée pour l'ensemble du linge de maison (serviettes, torchons,)

Les sanitaires communs

Quelles sont les nouvelles précautions sanitaires observées ?

- Nous réfléchissons à une solution pour favoriser l'accès des sanitaires aux personnes en emplacement de camping. Nous vous la présenterons dès que cette solution sera testée et approuvée
- Une cabine sur deux (toilettes et douches) sera tenue à votre disposition pour observer les règles de distanciation.
- Tous les sanitaires (bacs, toilettes, douches...) seront nettoyés selon une fréquence renforcée à l'aide de produits virucides EN 14476.

Les espaces aquatiques

Quelles sont les règles pour partager cet espace ?

- Nous travaillons actuellement sur des solutions permettant un **accès équitable** aux familles.
- Tous les **espaces aquatiques sont accessibles** : jardin d'eau, pataugeoire, bassin couvert, non couvert (selon nos établissements)... En revanche, **un nombre maximum de baigneurs nous est imposé** (ce nombre est calculé par rapport à la surface totale des bassins). Une ouverture de la piscine en soirée vous sera régulièrement proposée pour augmenter l'amplitude d'ouverture et permettre à tous d'en profiter pleinement. Les gestes barrières sont rappelés à l'entrée et à respecter dans tous les espaces aquatiques.
- Les **règles d'hygiène habituelles perdurent** : passage par le pédiluve (eau renouvelée plusieurs fois par jour), douche obligatoire avant baignade, maillot de bain plutôt qu'un short.
- Le **nombre de transats sera réduit** afin de respecter les écartements nécessaires, ils seront désinfectés plusieurs fois par jour.
- Nous avons fait le choix de fermer les jacuzzis, les saunas et les hammams pour le moment, sur les conseils du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP).

Les animations

L'Amigo Club

- Conservation de la fréquence de ses activités, tout en s'adaptant aux mesures sanitaires.
- Le nombre de **10 enfants par activité** nous est imposé.
- L'inscription au préalable est obligatoire. **L'application « Mini Club Board »** (gratuite sur AppleStore et Google-Play) vous permet d'inscrire vos enfants pendant le(s) créneau(x) horaire(s) de votre choix. Les animateurs régulent les demandes par famille pour un **accès équitable** à l'Amigo Club (campings concernés : Bel Air, Boudigau, Signol, Peupliers, Eve et Pergola).
- Les activités se dérouleront le plus possible en **plein air**.
- Une **désinfection** des locaux, des matériels et des points de contact est assurée entre chaque séance.
- Pour éviter les rassemblements trop importants d'enfants, **Amigo passera dans les allées pour venir à vous !**

Les animations familiales en journée et en soirée

Elles sont toutes repensées pour observer les gestes barrières dans leur pratique. Nos équipes d'animateurs formés selon le protocole sanitaire ne manquent pas d'imagination pour remodeler leurs règles d'animations.

C'est pourquoi nous en réunissons certains en ce début juin afin qu'ils nous concoctent un **programme 2020 adapté**. Nous ne manquerons pas de vous faire partager leurs bonnes idées sur nos réseaux !

Les matériels de loisirs

- Tous les matériels loués comme les vélos ou les matériels prêtés en réception (raquettes de ping-pong et cannes de mini-golf...) sont désinfectés après chaque location.
- Du papier essuie-tout et du désinfectant sont à votre disposition pour effectuer votre propre opération de désinfection supplémentaire.



Chers Clients,

Dans ce nouveau contexte, vous avez besoin d'être rassurés sur notre engagement à mettre en place les règles sanitaires et c'est bien naturel ! L'ensemble de nos équipes a été formé pour respecter et faire respecter le projet de protocole de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air. Toutes ces mesures ne seront efficaces que si chacun d'entre nous respecte scrupuleusement ces nouvelles règles de vie. Ensemble, barrons la route au virus et apprenons à vivre des vacances différentes !

J'espère qu'après cette lecture, vous êtes totalement convaincus de faire confiance à Oléla pour vos prochaines vacances bien méritées.

À très bientôt !

Thierry Guignard, PDG d'Oléla

- Les aires de jeux seront **désinfectées quotidiennement** (structures gonflables, toboggans, trampolines, balançoires...).

La restauration

Là aussi et plus que jamais nos équipes sont formées au protocole sanitaire de la restauration.

En salle

Les règles imposées pour la restauration s'appliquent dans nos établissements :

- Les personnes accueillies devront éviter les déplacements,
- 1 mètre entre chaque table,
- table de 10 personnes maximum,
- masque obligatoire pour tout notre personnel...

En vente à emporter

Même règles que pour la restauration et utilisation de contenants à usage unique et biodégradables.

Le terrain multisport et beach volley

L'utilisation de ces installations sportives sera réservée à des **pratiques en famille**.

La pratique du ping-pong, de la pétanque, du tennis ne sont pas soumises à des règles particulières excepté, bien sûr, le **respect des gestes barrières**.

La salle de fitness

Tous les points de contact (poignées, barres, guidons, interrupteurs, sièges...) seront **désinfectés quotidiennement**. Du papier essuie-tout et du désinfectant sont à votre disposition pour effectuer votre propre opération de désinfection supplémentaire.